

L'EPR EN BREF

Ce qu'il faut savoir sur le réacteur nucléaire EPR

Collectif STOP EPR
www.stop-epr.org

Collectif STOP EPR

www.stop-epr.org

9 rue Dumenge

69317 Lyon cedex 04

Tél : 04 78 28 29 22

Fax : 04 72 07 70 04

date de réalisation : janvier 2007 / mise à jour et retraitage : juin 2009

imprimé sur papier recyclé

Sommaire

EPR ? Vous avez dit EPR ?	2
L'EPR : un réacteur nucléaire aussi dangereux que les autres	3
L'EPR bafoue la démocratie.	6
Les besoins en électricité de la France ne nécessitent pas la construction du réacteur EPR.	8
La construction de l'EPR n'est pas un facteur de développement économique et social.	9
L'EPR ne doit pas être construit, ni en France, ni ailleurs, et les chantiers actuels doivent être annulés.	10
L'EPR ne permettrait pas à la France d'accroître son indépendance énergétique et de se protéger de la hausse des prix du pétrole.	12
Le choix de l'EPR est incompatible avec des investissements de grande ampleur dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables	13
L'EPR n'est pas une solution au changement climatique.	14
Le couloir de lignes THT qui partira de l'EPR, à Flamanville, n'est pas justifié et comporte des risques pour l'environnement et la santé.	16
Bibliographie	17

EPR ? Vous avez dit EPR ?

EPR, ce sont les initiales de European Pressurized (Water) Reactor, qui se traduit par Réacteur à Eau Pressurisée Européen, bien qu'à ce jour l'Europe n'y soit pas engagée.

Pour le marché américain, l'EPR prend le nom d'Evolutionary Pressurized (Water) Reactor (Réacteur à Eau Pressurisée Evolutionnaire) qui souligne la continuité technologique avec les réacteurs construits aux États-Unis depuis un demi-siècle.

C'est un réacteur à fission nucléaire, d'une puissance de 1600 MWe, conçu par Siemens et Framatome en 1992. Aujourd'hui, Areva en est le constructeur et Siemens s'est retiré du projet. L'Etat a autorisé la construction de l'EPR à Flamanville dans la Manche pour en faire une vitrine commerciale, et EDF a commencé les travaux de construction en juillet 2006.

Ce réacteur à eau sous pression est de conception similaire aux 58 réacteurs actuels du parc nucléaire français. Ces réacteurs s'inspirent tous du réacteur américain à eau sous pression Westinghouse. 54 d'entre eux sont d'ailleurs sous licence américaine Westinghouse.

Le chantier du premier EPR, commencé début 2005 à Olkiluoto, en Finlande, est marqué par d'incessants problèmes de contrôle qualité et sa mise en service, au départ prévue pour 2009, n'interviendra pas avant 2012. Début 2009, TVO, l'électricien finlandais qui a commandé l'EPR, et Areva annonçaient 38 mois de retard sur la livraison du réacteur. Les problèmes rencontrés sur la qualité des matériaux (béton et aciers) au moment de la construction pourraient avoir des conséquences graves en cas de situation accidentelle. Le coût du réacteur est passé en moins de trois ans de 3 à plus de 5 milliards d'euros !

L'EPR : un réacteur nucléaire aussi dangereux que les autres

La sûreté

- Le réacteur EPR , complaisamment appelé "premier réacteur de 3^e génération" est en fait le dernier "modèle" des réacteurs à eau ordinaire et uranium enrichi de "deuxième génération", qui équipent les centrales nucléaires françaises lancées depuis 1970 (année de la mise en chantier de Fessenheim 1) et surtout après 1974. Le modèle du réacteur à eau sous pression est celui des réacteurs américains des années 60 dérivés des réacteurs nucléaires de propulsion des sous-marins.
- **Ce réacteur ne présente pas d'amélioration décisive sur le plan du risque d'accident majeur** : en effet, l'EPR nécessite, comme tous les autres réacteurs nucléaires français, des systèmes de refroidissement alimentés électriquement en permanence. Une défaillance de ces systèmes entraînerait la fusion du combustible nucléaire, c'est-à-dire l'accident nucléaire majeur.
- **Ce réacteur ne présente aucun progrès quant à la nature des déchets radioactifs** : l'EPR permet une faible réduction des déchets mais ces derniers sont 7 fois plus radioactifs [1].
- **Ce réacteur est prévu pour utiliser éventuellement des combustibles au plutonium (MOX)**, ce qui perpétue le retraitement des combustibles irradiés, la production et les transports de plutonium à travers tout le territoire français : techniques et matière hautement "proliférantes" (risques de détournement de matières nucléaires permettant la fabrication d'une bombe nucléaire) [2].

[1] D'après l'expert britannique John Large, in *La Gazette nucléaire*, février 2009

[2] "Peut-on recycler les déchets nucléaires ?", Réseau "Sortir du nucléaire", 2008

L'accroissement du parc nucléaire par ce nouveau modèle de réacteur ne fait qu'augmenter la vulnérabilité du système français de production d'électricité aux bouleversements climatiques (accident du Blayais durant la tempête de décembre 1999, réchauffement des eaux de rivière et maritimes, dégradation du milieu naturel aquatique par le refroidissement des centrales, risques sur le réseau électrique) et sa fragilité vis-à-vis des agressions extérieures et des risques technologiques sur l'ensemble de la filière.

- Il existe un risque d'explosion de vapeur dans le récupérateur du cœur en cas de fusion du combustible nucléaire.

L'EPR sera doté d'un récupérateur de cœur, le "core catcher", bassin en céramique prévu pour la réception du cœur fondu en cas d'accident majeur : si le cœur venait à fondre et à percer la cuve, le corium (le combustible nucléaire fondu) devrait s'y répandre.

Areva, le constructeur de l'EPR, présente ce bassin comme une innovation technologique décisive pour la sûreté. **Or il y a une probabilité importante pour que l'arrivée du cœur fondu dans ce bassin conduise à de violentes explosions de vapeur dues à l'interaction de l'eau et du combustible. Ces explosions peuvent provoquer la rupture de l'enceinte de confinement et libérer ainsi la radioactivité à l'extérieur du réacteur.**

Ce dispositif est la preuve même qu'un accident nucléaire grave peut se produire avec l'EPR. Le constructeur en essayant d'atténuer les effets de la fusion du cœur nucléaire aggraverait l'accident.

Ce risque est reconnu par l'Autorité de sûreté nucléaire française (ASN) : *"La quantité d'eau qui pourrait être présente dans le puits de cuve et dans la chambre d'étalement au moment de la percée de la cuve doit être limitée par conception. La possibilité d'une explosion de vapeur importante pendant le noyage du corium doit être évitée et les chargements résultant d'interactions eau-cœur fondu doivent être pris en compte dans la conception."* [1]

- L'EPR n'apporte pas de solution au problème générique du colmatage des filtres des puisards des circuits de recirculation d'eau de refroidissement.

Si le circuit primaire de refroidissement venait à se rompre, l'eau ne pourrait pas être récupérée pour refroidir le combustible nucléaire.

Le 7 janvier 2004, EDF reconnaissait l'existence de ce défaut générique qui affecte tous les réacteurs nucléaires français : une anomalie concernant les circuits dits de "recirculation" de l'eau de refroidissement. L'EPR pourrait bien ne pas être exempt de ce défaut, alors qu'il est déjà en construction et que de sévères problèmes concernant la qualité des bétons et des soudures ont été détectés par l'ASN.

Les filtres des circuits de recirculation d'eau se boucheraient en cas de rupture du circuit primaire. L'eau ne pourrait alors plus circuler pour refroidir le cœur et l'enceinte du réacteur, ce qui accélérerait la fusion du cœur et aggraverait l'accident nucléaire.

Ce risque est reconnu par l'Autorité de sûreté nucléaire : *"Tous les réacteurs nucléaires à eau sous pression français sont concernés à divers degrés, certains apparaissant plus sensibles à ce phénomène, en raison de surfaces de filtration plus faibles et de la présence de calorifuge générant une quantité plus importante de débris". [2]*

La sécurité

EDF n'a pas fait la preuve que l'EPR résisterait au crash d'un avion de ligne rempli de kérosène, comme le montre un document classé **Confidentiel Défense [3].** EDF dans ce même document reconnaît qu'elle n'envisage pas d'assurer une capacité de résistance envers un crash de cette envergure. L'EPR accroît donc sensiblement la vulnérabilité de la France au terrorisme.

[1] http://www.asn.fr/sections/rubriquesprincipales/actualites/notes-d-information/prise-position-du/downloadFile/joint_file_flexible_fo/TG_EPR_fr.pdf

[2] <http://www.asn.fr/sections/rubriquesprincipales/actualites/notes-d-information/phenomene-colmatage>

[3] <http://www.sortirdunucleaire.org/sinformer/themas/epr-confidentiel/DGSNR-EDF.pdf>

L'EPR bafoue la démocratie

- **Le débat public sur l'EPR s'est déroulé à partir d'octobre 2005 alors que la loi qui entérinait le choix de l'EPR, la Loi d'orientation sur l'énergie, avait déjà été votée en juillet 2005.**

Au moment où le débat public commençait, le Premier ministre Dominique de Villepin a annoncé que l'EPR serait construit.

A quoi peut donc servir un débat s'il intervient après les décisions ?

Le débat public sur l'EPR n'avait pas pour but la prise de décision.

Voici comment est défini le débat par la Commission particulière du débat public sur l'EPR : *"Ainsi, sans être le temps de la décision, le débat public est un temps d'écoute et d'ouverture (...)". [1]*

- **Le "Débat national sur l'énergie" n'a pas eu lieu**

Organisé en 2003 par la ministre de l'Industrie, Mme Fontaine, le Débat national sur l'énergie fut une mascarade rebaptisée le "Débat bidon" par les principales associations de protection de l'environnement. Ce débat a surtout permis à l'Etat de réaffirmer dogmatiquement la nécessité du recours au nucléaire alors même que "le rapport des sages", réalisé à l'occasion de ce débat et sur demande de la ministre de l'Industrie, affirmait qu'il n'existait pas d'urgence à construire l'EPR. [2]

- **Les parlementaires votent la construction de l'EPR avant la tenue du débat public**

Juin 2005 : la Commission nationale du débat public annonce le début du "Débat public sur l'EPR" pour le mois de septembre 2005.

Le débat n'a pas commencé que, le 13 juillet 2005, les parlementaires adoptent la décision de construire l'EPR. Le débat public perd dès lors son sens, il sera boycotté par le Réseau "Sortir du nucléaire". L'association sera rejointe rapidement par les principales associations de protection de l'environnement suite à la censure imposée à la contribution du Réseau "Sortir du nucléaire" au cahier d'acteurs publié par la Commission particulière du débat public EPR.

- Pendant le débat public, EDF lance des appels d'offres pour l'EPR

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a rendu public, le 19 octobre 2005, alors que le débat public sur l'EPR suit son cours sans les associations, des documents qui montrent qu'EDF a secrètement lancé des appels d'offres pour l'EPR. C'est une nouvelle preuve que le débat public n'a aucune influence sur la décision de construire le réacteur.

- L'enquête d'utilité publique de l'EPR a été bâclée

Cette enquête a été réalisée en catimini du 15 juin au 31 juillet 2006, à cheval entre la Coupe du monde de football et les vacances d'été. Elle a concerné une poignée de communes alors que la construction de l'EPR engage le pays entier. Malgré une majorité de points de vue défavorables, le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable à l'EPR.

- L'opinion est majoritairement opposée à l'EPR

De nombreux sondages montrent que l'ensemble des citoyens s'opposent à l'EPR.

Ainsi seuls 8 % des Français souhaitent des investissements dans le nucléaire, selon l'Eurobaromètre de janvier 2006 [3]. Selon le sondage BVA des 21 et 22 juillet 2006, moins de 31 % des Français désirent que l'énergie nucléaire soit développée pour répondre à la crise énergétique actuelle, 84 % des Français plaident en faveur des énergies renouvelables et 77 % d'entre eux veulent que la maîtrise de l'énergie soit développée.

[1] <http://www.debatpublic-epr.org/docs/pdf/cpdp-presentation-debat.pdf>

[2] Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juin 2004. Sénat, Session Ordinaire 2003-2004, Edgar Morin

[3] http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_247_fr.pdf

Les besoins en électricité de la France ne nécessitent pas la construction du réacteur EPR

- La France est déjà suréquipée en nucléaire qui assure plus de 80 % de la production d'électricité (environ 30 % en Allemagne et au Japon). Une telle proportion est dangereuse en matière de sécurité énergétique (forte dépendance d'une seule source et d'une seule technique) et défavorable sur le plan économique. Le nucléaire, dont la capacité de production est très peu modulable, est complètement inadapté aux consommations d'électricité "en pointe", ce qui impose une forte surcapacité et un surcoût pour l'ensemble de la production.
- La France produit déjà plus d'électricité qu'elle n'en consomme : elle brade 15 % de son électricité "en base" produite par le nucléaire, et achète 3 % d'électricité thermique classique du fait des "pointes" dues au chauffage électrique. En 2005, les exportations nettes ont représenté 12 % de la consommation intérieure. Ces exportations – dont l'origine est la surcapacité du parc nucléaire – ont un intérêt économique discutable tandis que le démantèlement des centrales, les déchets radioactifs et les risques associés à la production correspondante restent des problèmes "nationaux". Cette production excédentaire peut donc être affectée progressivement à la consommation nationale, ce qui éviterait de nouveaux investissements.
- Jusqu'en 2025 au moins, les besoins de base en électricité peuvent être largement remplis par le nucléaire existant, sans nouvel investissement.
- Du fait de sa surcapacité nucléaire et du chauffage électrique ruineux pour les consommateurs, la France surconsomme de l'électricité. En 2004, la consommation finale d'électricité par habitant de la France était de 6940 kWh, contre 6200 pour l'Allemagne.

La construction de l'EPR ne répond à aucun besoin. C'est une dépense supplémentaire considérable qui va retomber sur le budget des consommateurs et dont la seule finalité est le soutien à une industrie nucléaire qui engage la France sur des choix néfastes, tant sur le plan énergétique que sur les plans de l'environnement et de la politique industrielle. Ce dont la France a d'abord besoin, c'est de sobriété et d'efficacité dans les utilisations de l'électricité (voir le scénario "négaWatt" [1]) et de production d'électricité décentralisée, au plus près des consommateurs, à partir des énergies renouvelables, qui ne nécessitent pas l'implantation de nouvelles lignes THT (Très haute Tension). Si nécessaire, les besoins de pointe peuvent être fournis par des centrales au gaz naturel à cycle combiné.

La construction de l'EPR n'est pas un facteur de développement économique et social

- L'EPR de Flamanville devait coûter au minimum 3 milliards d'euros. Mi-2009, le coût prévisionnel atteint déjà environ 4 milliards d'euros. Le même investissement en économies d'électricité permettrait au contraire de réduire cette facture (à service rendu égal ou supérieur) et d'économiser plus que la production du réacteur EPR. Il permettrait aussi de pourvoir au double des besoins énergétiques à l'aide de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables et de créer quinze fois plus d'emplois comme le démontre l'étude "Un courant alternatif pour le Grand Ouest" [2]. Le rapport DETENTE "Eole ou Pluton ?" [3] atteste qu'avec la somme d'argent allouée à l'EPR, on pourrait développer un programme éolien national qui produirait deux fois plus d'électricité que l'EPR et cinq fois plus d'emplois.

[1] <http://www.negawatt.org/telechargement/Scenario%20nW2006%20Synthese%20v1.0.2.pdf>

[2] <http://sortirdunucleaire.org/sinformer/brochures/courant-alternatif/etude-complete.pdf>

[3] <http://www.greenpeace.org/raw/content/france/press/reports/eole-ou-pluton.pdf>

- Cette dépense inutile va accroître la facture des consommateurs d'électricité. De plus, en poussant à la consommation, l'EPR aggrave le gaspillage.
- L'accroissement de la consommation d'électricité lié à l'accroissement du parc nucléaire par l'EPR ("il faut bien consommer cette électricité") aura pour conséquence l'accroissement de l'utilisation de combustibles fossiles dans des centrales permettant de fournir de l'électricité en pointe (notamment pour le chauffage électrique), ce qui entraînera des dépenses supplémentaires en investissement et pour l'importation de combustible.

Le développement économique et social comme l'amélioration de l'environnement local et global (lutte contre le changement climatique) réclament en priorité des programmes vigoureux d'efficacité énergétique (dans tous les secteurs et toutes les régions) et de développement des énergies locales et renouvelables. Pourtant, Nicolas Sarkozy a déjà annoncé la construction d'un deuxième EPR à Penly !

L'EPR ne doit pas être construit, ni en France, ni ailleurs, et les chantiers actuels doivent être annulés

- L'EPR ne répond pas aux exigences de sûreté relatives au risque d'accident majeur.
- Il en est de même des industries du combustible nucléaire (enrichissement, retraitement, production et transports du plutonium, usines de fabrication du MOX) et des transports (nationaux et internationaux) des matières nucléaires. Tous ces secteurs présentent une forte vulnérabilité aux risques d'incendie, d'attentat et de dispersion de matières radioactives très dangereuses.

- L'EPR produit des déchets radioactifs qui seront dangereux pendant des centaines et des milliers d'années : aucune solution n'existe à ce jour pour leur élimination et leur stockage représente un fardeau insupportable pour les générations futures, même les plus proches.
- L'EPR induit une augmentation des rejets liquides et gazeux, chimiques et radioactifs.
- La fabrication du combustible nucléaire de l'EPR repose sur des techniques "proliférantes" : enrichissement de l'uranium, retraitement des déchets et production de plutonium, utilisation du plutonium comme combustible. Ces technologies sont aisément détournables pour la fabrication de bombes nucléaires. De ce fait, le recours généralisé au nucléaire dit "civil" entraîne une démultiplication des tensions et des risques, au péril de la paix mondiale, comme l'ont prouvé les exemples récents de la Corée du Nord et de l'Iran. Les projets de vente d'EPR à la Lybie et aux Emirats arabes ne répondent à aucun besoin énergétique réel.

La décision de construire l'EPR, dont la technologie est déjà obsolète, est une erreur de politique industrielle dans les choix des technologies énergétiques à développer : les conséquences sur l'économie et sur l'emploi dans le secteur énergétique seront graves. Au niveau mondial, le marché des centrales électriques à partir d'énergies renouvelables est très supérieur à celui des centrales nucléaires (5 fois plus en puissance installée annuellement sur la période 2000-2004).

L'argument de l'exportation de réacteurs nucléaires dans le monde entier a déjà été utilisé dans le passé pour justifier l'ampleur du programme nucléaire lancé en 1974 : en trente ans, seules 8 unités ont été vendues (pour 58 construites en France). Le marché, déjà très faible, des centrales nucléaires de grande puissance comme l'EPR est réservé de fait à des pays qui les construisent ou les construiront eux-mêmes.

Le choix d'un réacteur de 1600 MW, une puissance extrêmement élevée, ne se prête qu'à des marchés très centralisés. Areva, le concepteur de l'EPR, contraint de reconnaître les difficultés à l'exportation d'un tel mastodonte, a engagé un partenariat avec un industriel japonais pour concevoir un réacteur de 1000 MW.

L'EPR ne permettrait pas à la France d'accroître son indépendance énergétique et de se protéger de la hausse des prix du pétrole

- Plus aucune mine d'uranium n'est exploitée sur le sol français. L'uranium utilisé par l'EPR et dans toutes les centrales nucléaires françaises est importé à 100 %. Ces importations fragilisent la sécurité d'approvisionnement énergétique.
- La place du nucléaire dans le bilan énergétique français est toujours exagérée : l'électricité ne représente que 22 % de la consommation d'énergie finale (l'énergie qui arrive au consommateur) et la contribution du nucléaire à celle-ci est donc d'environ 17 % .
- La dépendance de la France vis-à-vis du pétrole est la même que celle de ses voisins européens et se situe dans la moyenne européenne : en 2004, la consommation de pétrole par habitant a été de 1,52 tonne, pour l'Allemagne comme pour la France.
- Le secteur le plus vulnérable vis-à-vis du pétrole est le secteur des transports : il représente 53 % de la consommation totale de pétrole et il dépend pour 95 % des produits pétroliers.

Une moindre dépendance énergétique et en particulier pétrolière repose sur :

- ***des économies d'énergie dans tous les secteurs (sobriété et efficacité).***
- ***un changement radical de la politique des transports en développant rapidement les modes de transports "doux" (le vélo et la marche), les transports collectifs et le train pour le déplacement des personnes et les transports de marchandises.***
- ***le développement des énergies renouvelables pour les usages thermiques et électriques.***
- ***relocaliser les productions et développer des circuits courts en favorisant la production au plus proche des lieux de consommation.***

Le choix de l'EPR est incompatible avec des investissements de grande ampleur dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables

- A part l'existence de la "grande hydraulique" développée dans le passé et la consommation – elle aussi ancienne – de bois énergie, la France est la lanterne rouge de l'Europe pour le développement des énergies renouvelables modernes (chauffage et chauffe-eau solaire, éolien, petite hydraulique, photovoltaïque, biogaz, biomasse, géothermie). Les annonces récentes sur les carburants de substitution ne doivent pas masquer toutes les questions, notamment environnementales, posées par ce type de production.
- Si la France se situe à un niveau moyen en Europe en termes globaux d'économies d'énergie (des succès indéniables dans le domaine des bâtiments et de l'industrie, des économies réalisées surtout avant le choc pétrolier de 1986), le niveau des économies d'électricité est pratiquement nul et la promotion publicitaire des usages de l'électricité aggrave le gaspillage, comme la prolifération des modèles automobiles fortement consommateurs d'énergie.
- Un développement relatif se manifeste avec les crédits d'impôts et les tarifs de rachat de l'électricité "renouvelable" mais on est encore loin du compte.
- La "monoculture nucléaire" qui caractérise les budgets de recherche et les décisions publiques en matière d'investissement (EPR essentiellement) freinent ce développement, tout particulièrement pour les usages de l'électricité.

L'effort public dans le secteur de l'énergie doit être réorienté de façon drastique, tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'investissement, en faveur de la sobriété, de l'efficacité et des énergies renouvelables.

L'EPR n'est pas une solution au changement climatique

- Il est exact que la réaction de fission nucléaire n'émet pas de CO₂ ; par contre, l'ensemble de la filière nucléaire, de la mine d'uranium aux déchets, en passant par la fabrication du combustible, la construction des centrales et les transports, génère des émissions qui sont loin d'être négligeables et sont supérieures à celles résultant de programmes d'efficacité énergétique ("A même service rendu, l'énergie la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas") et d'utilisation des énergies renouvelables.
- Il est nécessaire de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 50 % d'ici à 2050. L'Agence Internationale de l'Energie a démontré en 2008 que le nucléaire ne peut réduire les émissions mondiales de CO₂ que de 6 % d'ici 2050... contre 54 % et 21 % respectivement pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables [1] ! Mais le nucléaire monopolise les 2/3 des fonds de recherche européens et français sur l'énergie, entravant ainsi le développement rapide et massif des vraies solutions contre le dérèglement climatique. En 1997, le Protocole de Kyoto a exclu à juste titre le nucléaire des "mécanismes de développement propre".
- Si l'ensemble du parc nucléaire dédié à la consommation intérieure d'électricité était remplacé par un parc de centrales au gaz naturel à cycle combiné, les émissions annuelles brutes de gaz à effet de serre en France augmenteraient de 21 %. Il resterait donc 79 % des émissions ! Afin d'abandonner la filière électronucléaire et de diminuer par 4 nos émissions de CO₂, il faut développer en urgence une politique volontaire basée sur la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, comme le propose le scénario *négaWatt* [2].
- Par le biais de l'augmentation de la consommation d'électricité, l'accroissement du parc nucléaire par l'EPR renforce le besoin en centrales électriques alimentées en combustible fossile et entraîne par conséquent une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

- Le nucléaire n'est pas une solution au dérèglement climatique, mais il en subit les conséquences. Cyclones, canicules, tempêtes... Selon les climatologues, la fréquence de ces événements augmente. Or les centrales nucléaires y sont très vulnérables. Si le niveau des cours d'eau baisse, le refroidissement des réacteurs ne se fait plus correctement, ce qui peut conduire à l'accident nucléaire. A l'inverse, lors de la tempête de 1999, une inondation avait entraîné une grave situation de crise à la centrale nucléaire du Blayais en Gironde.

Que ce soit au niveau national ou au niveau mondial, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (il faudrait réduire d'un facteur 4 à l'horizon 2050 dans les pays industrialisés comme la France) n'est possible que par une combinaison de programmes massifs de sobriété et d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. Une réduction drastique de la consommation d'énergie à meilleur service rendu est possible dans des conditions économiques favorables, avec des bénéfices considérables en termes sociaux (emploi, confort), environnementaux (pollutions locales, climat) et géopolitiques (réduction des tensions, développement des pays les plus pauvres, étranglés aujourd'hui par l'augmentation des prix de l'énergie). C'est dans le cadre d'une société plus "sobre en énergie" que les énergies renouvelables trouveront toute leur place.

[1] AIE, rapport « Energy technology perspectives 2008, scenarios and strategies to 2050 », 2008, cité in Global Chance, « Nucléaire, la grande illusion », 2008, p.17

[2] <http://www.negawatt.org/telechargement/Scenario%20nW2006%20Synthese%20v1.o.2.pdf>

Le couloir de lignes THT qui partira de l'EPR, à Flamanville, n'est pas justifié et comporte des risques pour l'environnement et la santé

- Les risques et inconvénients des lignes à très haute tension (400 000 Volts) d'évacuation du courant qui serait produit par le réacteur EPR de Flamanville vers les Pays de Loire s'ajoutent à ceux de la centrale elle-même et des industries associées du combustible nucléaire.
- La longueur de ce couloir de lignes, le coût, les nuisances et les pertes d'électricité en ligne qu'il causerait, sont en particulier liés au choix du site dont l'opportunité n'a pas été démontrée, même dans la logique du commanditaire EDF. Il y a là des coûts supplémentaires qui seront payés par le consommateur.
- Tant du point de vue des exploitations d'élevage que de la santé humaine, les lignes THT sont loin d'être inoffensives et peuvent provoquer des nuisances graves. [1]

Rien ne justifie d'ajouter une nuisance supplémentaire au fardeau déjà lourd des réseaux THT sur le territoire français en termes d'environnement et de santé. Les solutions alternatives sont nombreuses et le refus des populations locales parfaitement justifié, car cohérent avec le rejet global d'un projet EPR "inutile et dangereux". Pourtant, l'enquête publique, aussi peu démocratique que celle sur l'EPR lui-même, a été diligentée du 2 juin au 3 juillet 2009. Après 30 000 manifestants à Cherbourg en 2006, 40 000 à Rennes en 2007, plus de la moitié des maires des communes concernées, en accord avec leurs administrés, ont pris des arrêtés contre le passages de ces lignes THT. La lutte continue à Flamanville, solidaire de celle qui commence début 2009 à Penly.

[1] Voir l'étude Draper qui établit un lien de causalité entre leucémie infantile et proximité des lieux de vie et THT :
<http://www.debatpublic-thtcotentin-maine.org/docs/pdf/etudes/etude-draper-fr.pdf>

Bibliographie

Sur internet

- Le dossier du Réseau "Sortir du nucléaire" sur l'EPR :
<http://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=sinformer&sousmenu=themas&soussousmenu=epr3&page=index>
- Le dossier de Greenpeace sur l'EPR :
<http://www.greenpeace.fr/EPR/doc.php3>
- Le scénario *négaWatt* :
<http://www.negawatt.org/telechargement/Scenario%20nW2006%20Synthese%20v1.o.2.pdf>

Sur papier et sur internet

- "Le réacteur nucléaire EPR : un projet inutile et dangereux"
Les Cahiers de Global Chance, janvier 2004
<http://www.global-chance.org/IMG/pdf/GC18.pdf>
- "Un courant alternatif pour le Grand Ouest" - Alternatives à l'EPR
Les 7 Vents du Cotentin & Réseau "Sortir du nucléaire", avril 2006
<http://www.sortirdunucleaire.org/sinformer/brochures/courant-alternatif/etude-complete.pdf>
- "Face à la menace climatique, l'illusion du nucléaire"
Réseau Action Climat, Réseau "Sortir du nucléaire", Greenpeace, Amis de la Terre, Agir pour l'environnement, France Nature Environnement, WWF
<http://www.sortirdunucleaire.org/sinformer/brochures/RAC/brochure-rac.pdf>

Deux nouveaux réacteurs nucléaires en France (à Flamanville et à Penly) alors qu'il y en a déjà 58 ? Ces deux-là sont conçus sur le modèle "EPR". Le réacteur nucléaire EPR serait innovant, sûr, compétitif, donc indispensable. A en croire ses promoteurs, l'EPR serait le remède aux problèmes énergétiques et climatiques de la France et plus largement de l'Europe et du monde...

Mais qu'en est-il vraiment ?

Le réacteur EPR est-il sûr ?

Peut-il lutter contre le réchauffement climatique ?

Combien coûtera-t-il aux Français ?

Existe-t-il des alternatives à sa construction ?

Autant de questions auxquelles cette brochure du Collectif STOP-EPR apporte des réponses claires qui s'appuient sur des sources fiables et vérifiables. Lisez-la vite !

